

NOUVELLES SAHRAOUIES

ONU INTENSES NÉGOCIATIONS



PARVIENDRA-T-ON À UN ACCORD?

NOUVELLES BREVES

25.01.2007

Mines antipersonnel

Après les divers accidents mortels dus à des mines dans la région de Smara et de Bir Nzarane, le Collectif des Défenseurs Sahraouis des Droits de l'Homme, CODE-SA, a demandé aux autorités marocaines de procéder immédiatement au déminage des zones à risques et de garantir des soins médicaux aux victimes. Il demande au mouvement international anti-mines de faire pression sur le Maroc pour qu'il adhère à la convention d'Ottawa.

30.01

Grève de la faim de prisonniers politiques sahraouis

38 prisonniers politiques sahraouis incarcérés à la Prison Noire d'El Ayoun ont entamé une grève de la faim illimitée pour protester contre leurs conditions de détention et dénoncer l'agression dont ils ont été victimes le 19 janvier dernier. Plusieurs prisonniers sahraouis ont été une nouvelle fois agressés le 3 février par des droits communs marocains.

04.02

Appel au nouveau secrétaire général de l'ONU

Dans une lettre adressée au nouveau Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, le président sahraoui a demandé l'intervention de l'ONU pour mettre fin aux «violations flagrantes des droits humains commises par les autorités coloniales marocaines au Sahara Occidental». Il a aussi appelé à la libération immédiate des 38 prisonniers politiques en grève de la faim depuis le 30 janvier dernier.

04.02

Nouveau représentant spécial de l'ONU

Dans un communiqué, le Front Polisario déclare qu'il apportera toute l'aide et la coopération nécessaires au nouveau représentant spécial pour le Sahara Occidental que vient de nommer le Secrétaire général de l'ONU, le diplomate anglais Harston.

05.02

Projet marocain d'autonomie... et la France

Une délégation marocaine de haut niveau a informé le président français de l'état d'avancement du projet d'autonomie. Jacques Chirac a remercié la délégation marocaine d'avoir réservé à la France la primeur du plan qu'il a qualifié de «constructif».

Le ministre des Affaires étrangères français a reçu le lendemain la délégation marocaine et a considéré cette proposition de «sérieuse et constructive».

Le gouvernement sahraoui a estimé que le rôle de la France aurait dû être d'encourager les parties au conflit à respecter et appliquer les résolutions des Nations Unies au lieu de soutenir Rabat dans ses projets unilatéraux et dangereux au Sahara Occidental.

... et l'Espagne

Madrid, qui a également reçu la délégation marocaine, a relevé qu'il importe que les propositions marocaines s'inscrivent dans une dynamique de dialogue entre les parties dans le cadre des Nations Unies et qu'elles tiennent compte du principe de l'autodétermination.

08.02

Vente d'armes par l'Espagne

Le gouvernement espagnol a autorisé la vente au Maroc de 1200 véhicules tout-terrain, de 800 camions militaires et de 10 navires patrouilleurs pour une somme d'environ 200 millions d'euros.

Le gouvernement sahraoui considère cette vente comme un affront à l'opinion publique espagnole et un acte déloyal et de trahison semblable aux accords de Madrid de 1975.

12.02

Position de l'ambassadeur des Etats Unis à Alger

Interrogé par La Tribune (Alger), l'ambassadeur américain a déclaré: «De notre point de vue, nous avons voté pour le plan Baker au Conseil de sécurité, mais il apparaît

qu'on ne va pas mettre en exécution ce plan. Alors, nous pensons dans ce cas-là qu'on ne peut rester sans rien faire. Nous pensons que c'est aux autorités marocaines, qui refusent le plan Baker, de mettre quelque chose sur la table pour donner un peu de vitesse vers une solution. On ne peut pas continuer, encore trente ans, comme on l'a déjà fait.» Concernant le référendum d'autodétermination, il a déclaré: «Nous avons toujours dit que le peuple sahraoui avait droit à l'autodétermination; en cela, nous n'avons jamais changé d'avis. Nous pensons qu'il faut trouver un mécanisme pour consacrer ce droit. Concernant l'autonomie, c'est un projet qui reste à négocier entre les parties concernées... nous soutenons toujours le principe d'autodétermination ».

27.02

31^e anniversaire de la RASD

Quelques 800 invités, venus de 22 pays, ont assisté à Tifariti, dans les territoires libérés, aux festivités du 31^e anniversaire de la fondation de la RASD en présence du président sahraoui Abdelaziz.

23.03

Exemples de répression

Un citoyen sahraoui d'El Ayoun, Hussein Al-Hiri, né en 1984, a été interpellé par un policier en civil et frappé au visage. Hussein l'a repoussé. Il a été emmené dans une voiture de police hors de la ville et violemment frappé. Les coups ont cessé sur intervention d'un témoin. Reconduit en ville, Hussein a été interrogé sur la présence de drapeaux et de graffitis hostiles au Maroc. Il sera poursuivi pour agression contre un policier.

Les autorités d'El Ayoun ont fait détruire partiellement la maison de l'ex-syndicaliste sahraoui Eddia Sidi Ahmed Moussa, délégué des anciens travailleurs sahraouis de Phosboucraa. Cet acte vise à le ruiner économiquement en raison de son attachement à l'autodétermination et de son opposition au projet d'autonomie. Son fils avait protesté depuis le 23 mars par un sit-in devant le siège de la wilaya contre les violations des droits de l'homme au

Sahara Occidental et en particulier contre les violations des droits des travailleurs sahraouis.

10.04

Proposition sahraouie pour une solution au conflit

Le Front Polisario a remis au Secrétaire général de l'ONU un plan de solution du conflit, «souple et constructif», conforme «aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui appellent toutes à l'exercice par les Sahraouis de leur droit de vote sur leur autodétermination par un référendum libre et légitime». Ce plan est «ouvert à la coopération et aux relations de bon voisinage avec le royaume du Maroc et l'ensemble des pays de la région» et propose une «relation spéciale» avec le Maroc dans les domaines de l'économie, du commerce et de la sécurité.

20.04

Pêche

Trois bateaux de pêche espagnols ont commencé à pêcher dans les eaux territoriales sahraouies, en application de l'accord entre le Maroc et l'Union européenne, dénoncé par les instances sahraouies.

21.04

Exposé sahraoui à Genève

Le représentant du Front Polisario en Suisse a présenté un exposé sur la question sahraouie lors d'une conférence-débat sur le thème «Expériences de luttes pour le droit à la libre détermination des peuples», qui s'est tenue à l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement à Genève, à l'initiative de la Communauté des syndicats de la République et canton de Genève et de plusieurs organisations non gouvernementales.

02-18.05

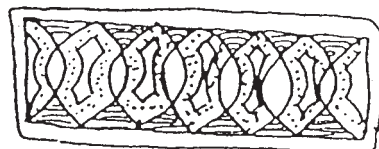
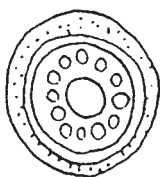
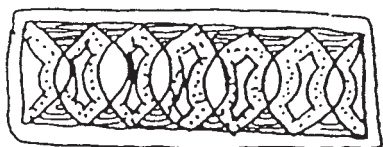
Répression contre les étudiants sahraouis dans les universités marocaines

Pendant deux semaines, de violentes échauffourées ont opposé étudiants sahraouis manifestant pacifiquement en faveur de l'indépendance aux forces de police

dans plusieurs universités marocaines. Le bilan est très lourd: 43 arrestations, de très nombreux blessés.

Par la suite les étudiants sahraouis dans les universités de Marrakech, Casablanca et Rabat ont organisé des manifestations de solidarité, de même que dans de nombreuses villes du Sahara occupé. Partout les

forces de l'ordre sont intervenues avec une extrême brutalité; les logements des étudiants ont été saccagés et on dénombre beaucoup de blessés. De nombreux étudiants ont renoncé à se présenter aux examens et sont rentrés au Sahara, voyant leur documentation perdue et leurs logements dévastés.



DES NEGOCIATIONS SANS CONDITIONS

Ces derniers mois ont été riches en événements. Suivant la requête de l'ONU qui demandait aux deux parties de rechercher une solution politique, le Maroc a proposé une solution d'autonomie pour le Sahara Occidental. Il a obtenu le soutien de l'Espagne et des USA, qui jusqu'ici défendaient le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Mais le Conseil de sécurité n'a pas accepté d'abandonner le droit à l'autodétermination, principe fondamental des Nations unies. Il a maintenu sa demande de négociations sans conditions entre Marocains et Sahraouis du Front Polisario, sans tenir compte des accords déjà passés entre belligérants depuis 1988. On se retrouve dans la situation qui prévalait il y a presque 20 ans.

Reprenons les faits

Constatant que les positions des parties restent inconciliables, Kofi Annan recommande en octobre 2006 «des négociations directes, sans conditions préalables, entre les deux parties», en précisant qu'elles doivent avoir comme «seul objectif convenu, l'exercice de

l'autodétermination». Le Conseil de sécurité approuve cette formulation, comme si aucune discussion n'avait eu lieu auparavant, comme si aucun accord n'avait été négocié, et accorde aux belligérants un nouveau délai de réflexion jusqu'au 31 avril 2007. Ils ne négocieront pas.

Une campagne de grande envergure

Bien au contraire. Les diplomates marocains parcourent le monde pour vendre leur fausse nouvelle idée, celle d'une autonomie décrétée unilatéralement pour un Sahara Occidental qui resterait sous souveraineté marocaine, sans consultation préalable de ses habitants. Le Maroc obtient le soutien de la France, acquise depuis toujours aux positions du royaume, de l'Espagne et des USA pour son projet, qui ne sera connu dans ses détails que quelques jours avant l'échéance du 31 avril 2007.

La solution sahraouie

Le Front Polisario ne reste pas inactif, il met également au point un projet de solution, reposant sur la légalité internationale, déposé à l'ONU un jour avant celui du Maroc. Le mouvement sahraoui propose à son voisin du nord des accords économiques et politiques après l'indépendance acquise lors d'un référendum, auquel les Marocains résidant au Sahara Occidental pourront participer.

L'accueil de l'ONU

Résumant l'évolution de la situation, le nouveau Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, reprend la proposition de son prédécesseur. Il recommande lui aussi des négociations, sans faire allusion au projet marocain, mais en mentionnant, dans son

rapport, les atteintes aux droits humains au Sahara Occidental. Il souligne que le Haut Commissariat aux droits de l'homme continue de suivre la situation.

Chauds débats au Conseil de sécurité

Les débats au Conseil de sécurité s'annonçaient chauds. Ils le furent. France, Espagne et USA voulaient que les négociations proposées par le Secrétaire général prennent comme base la proposition marocaine d'autonomie, au mépris de la légalité internationale. Le Sahara Occidental est un territoire non autonome auquel s'appliquent les règles consacrées. Grâce aux efforts en coulisse de certains pays, comme l'Afrique du Sud, la Russie et d'autres, la tentative ne réussit pas. Le Conseil de sécurité se mit d'accord sur un texte minimal demandant «des négociations de bonne foi sans préalables en vue d'une solution permettant l'autodétermination». Tout le monde était satisfait, le Maroc avait sauvé la face, les Sahraouis n'avaient rien perdu. L'autodétermination reste le principe de base du règlement du problème. La machine onusienne peut se mettre en marche. Des contacts techniques sont prévus à Genève et les négociations proprement dites devraient avoir lieu à New York tout prochainement.

Que peut-on en attendre?

Les positions restent figées, les Sahraouis exigeant le référendum comme la légalité internationale l'impose, les Marocains s'en tenant toujours à la reconnaissance de leur souveraineté sur le territoire, auquel ils concèderaient théoriquement une certaine autonomie politique, économique, juridique et administrative. On ne voit pas très bien où se situerait le compromis.

Selon des sources diplomatiques concordantes à New York, des négociations entre le Front Polisario et le Maroc sous l'égide de l'ONU du 18 au 22 juin courant.



LA SITUATION ALIMENTAIRE DES REFUGIES SAHRAOUIS

Une évaluation de l'état nutritionnel des réfugiés a été effectuée dans les campements sahraouis en février-mars 2005 par le ministère sahraoui de la Santé, avec l'assistance technique de l'Istituto Nazionale di Ricerca per gli Alimenti e la Nutrizione de Rome (INRAN), en collaboration avec le PAM et le HCR. Nous résumons ici les résultats de cette étude qui restent malheureusement toujours d'actualité.

Buts

Il s'agissait de déterminer la fréquence de la malnutrition parmi les enfants de moins de 5 ans ainsi que celle de l'anémie chez les enfants et les femmes. Les auteurs de l'étude ont aussi recherché les causes de la sous-alimentation et de l'anémie et analysé la façon de s'alimenter des enfants et des femmes enceintes.

629 familles ont été incluses dans l'étude, soit près de 800 enfants de moins de 5 ans et

plus de 1000 femmes, dont 268 étaient enceintes. Les enfants ont été mesurés et pesés, des prises de sang effectuées systématiquement.

Résultats

Anémie

Les deux tiers des femmes en âge de procréer présentaient une anémie, ce pourcentage était encore plus important chez les femmes enceintes



(80%). La cause de l'anémie était essentiellement le manque de fer. Des manques de vitamine C et A ont aussi été constatés.

Chez les enfants de 6 mois à 5 ans, on retrouve les mêmes chiffres. Les deux tiers présentaient une anémie. Chez 7,5% d'entre eux, elle était sévère.

Malnutrition

En ce qui concerne la malnutrition chronique, plus d'un tiers des enfants étaient touchés. Dans 15% des cas il s'agissait d'une malnutrition sévère. Une malnutrition aiguë a été constatée chez 7,7% des enfants.

Habitudes alimentaires

Une majorité de nouveaux-nés ne profite pas de l'allaitement maternel. Seul un quart des enfants en dessous de 6 mois étaient nourris exclusivement au sein, alors que 80% des enfants profitaient à la demande de lait maternel, même après l'âge de deux ans. La plupart des enfants recevaient très tôt d'autres boissons et une nourriture semi-solide.

Les causes

La ration de base distribuée par le PAM et le HCR comprend farine, lentilles, riz, pâtes, farine de soja, sucre et huile. Elle ne prévoit ni viande ni produits frais, les micronutriments (fer, vitamines) sont en quantité insuffisante. Seul un nombre restreint de familles peut se procurer sur les marchés des légumes ou des fruits, de la viande, du poisson, des produits laitiers. Mais une grande partie de la population n'a pas accès aux marchés.

Evolution

Les chercheurs ont remarqué que l'amélioration constatée entre 1997 et 2002 ne s'est pas poursuivie. Au contraire, la situation nutritionnelle des réfugiés s'est aggravée. La malnutrition chronique a augmenté de 6% depuis 2002, alors que sa forme aiguë a heureusement diminué. Mais les cas d'anémie infantile ont doublé depuis 2002, alors qu'ils étaient absents à cette période. Les

femmes en âge de procréer sont plus fréquemment anémiques qu'auparavant.

Recommandations

Les auteurs de l'étude recommandent une amélioration qualitative des rations alimentaires, qui contiennent 2100 kilocalories, en y incluant des micronutriments, des produits frais, de la viande. Ils proposent aussi d'améliorer le système de distribution de la nourriture, de cibler les enfants et les femmes anémiques, d'améliorer la nourriture des femmes enceintes et des jeunes enfants et de favoriser l'allaitement maternel.

La situation actuelle

En automne 2005 le PAM et le HCR ont décidé de réduire le nombre des réfugiés bénéficiaires de l'aide humanitaire de 158'000 à 90'000. Cette décision a entraîné une crise alimentaire. Le programme spécial pour les enfants et les femmes enceintes mis en place à la suite des recommandations ci-dessus est stoppé depuis septembre 2006. Le stock de réserve de 3 mois est épuisé depuis octobre 2006. Les rations alimentaires ont passé de 2100 à 760 kilocalories en janvier de cette année.



De la nourriture arrive au compte goutte.

4^e SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

12-30 mars 2007 à Genève

Lors des débats qui ont eu lieu à Genève le 27 mars dernier, des interventions intéressantes ont été. Nous vous en présentons trois qui illustrent bien la teneur de ces échanges.

M'Hamed Mohamed Cheikh, représentant sahraoui à Genève, au nom du Mouvement international des Jeunes et des Etudiants pour les Nations Unies et de l'Organisation internationale pour le Développement et l'Education

«Je tiens à informer que ces deux dernières années ont été vécues par les populations sahraouies dans les territoires sous occupation marocaine comme l'une des périodes les plus noires de leur histoire contemporaine en raison du climat de terreur qui y a régné et du fait de la répression et de l'arbitraire qui rythment désormais leur quotidien. Ces graves atteintes aux droits de l'homme sont largement dénoncées et documentées par plusieurs organisations et institutions internationales dont le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme qui, dans les recommandations de son rapport de mai 2006, suite à une mission au Sahara Occidental et dans les Campements de réfugiés sahraouis note, je cite « Le droit d'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental doit être assuré et mis en place sans attendre car toutes les violations des droits de l'homme se nourrissent de la non- application de ce droit fondamental ».

L'état des droits de l'homme au Sahara Occidental est tel que les chiffres à eux seuls révèlent l'ampleur du drame: des milliers de réfugiés que certains milieux veulent, aujourd'hui plier à force de transformer l'aide alimentaire qui leur est destinée en arme alimentaire, et les obliger

ainsi à accepter le fait colonial marocain, plus de 500 disparus depuis le début du conflit, 151 prisonniers de guerre sahraouis – dont nous avons ici les noms, les matricules, la date et le lieu de capture – détenus par le Maroc depuis 31 ans, ce qui fait d'eux les plus vieux prisonniers du monde, des centaines de personnes affectées par les arrestations arbitraires, des dizaines de condamnations à de lourdes peines de prison, au terme de procédures entachées de nullité par le fait d'un usage systématique de la torture, plusieurs assassinats, 400 handicapés du fait des mines, disséminées par millions à l'intérieur et aux abords d'un mur de défense marocain, dont on parle très peu, mais qui tue et mutilé chaque année des centaines de civils et décime le cheptel des nomades.

Devant l'extrême gravité des événements qui se déroulent depuis quelques temps au Sahara Occidental et l'urgence que requiert la situation, le Conseil des droits de l'homme doit mandater un Rapporteur spécial pour enquêter sur la situation des violations des droits de l'homme au Sahara Occidental qui ne fait qu'empirer et la Communauté internationale doit prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la protection des populations civiles sahraouies.»

Mme Keltoum Irbah, sociologue, au nom d'Interfaith International

«Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Au cours de ces dernières années, la répression au Sahara Occidental a connu un renforcement sans précédent et la population sahraouie paie le prix fort des violations répétées. Les défenseurs des droits de l'Homme ainsi que les mouvements syndicaliste et étudiant ont constitué pour le régime marocain des cibles privilégiées: intimidations et menaces, arrestations arbitraires, jugements inéquitables, restrictions draconiennes du droit à la liberté d'expression, d'association, de réunion comme c'est le cas pour le collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme, la section forum vérité et justice, section Sahara Occidental et autres.

Dans une intervention faisant suite au rapport de Mme Erturk, sur la violence contre les femmes, un orateur a qualifié les femmes sahraouies dans les campements de femmes marocaines «séquestrées, objet de tous les sévices». Je tiens ici à réfuter ces allégations car il m'a été donné l'occasion de visiter plusieurs fois ces Campements de réfugiés et de voir que de telles allégations sont dénuées de tout fondement puisque, à travers le programme de visites initié par les Nations Unies et exécuté une fois par semaine par le HCR, ces mêmes réfugiés visitent

leurs familles dans le territoire et reviennent dans les Campements.

Ce genre d'allégation, dont le but est d'inuire en erreur la Communauté internationale est aussi contrarié par le fait que des Secrétaires généraux des Nations Unies et de l'Union africaine, des membres de la solidarité avec le peuple sahraoui, des journalistes représentant tous les organes de presse, des missions des organisations internationales et diplomatiques, des ONG en plus de la présence permanente des Nations Unies, la MINURSO, les bureaux des organisations internationales, tel le PAM et le HCR, visitent régulièrement les Campements de réfugiés sahraouis depuis 32 ans et peuvent donc constater tous les jours, l'inanité de telles assertions.

Il est donc urgent que la Communauté internationale redouble d'efforts en mettant des mécanismes d'action concrète afin que les droits fondamentaux à la liberté et à la sécurité, reconnus à tous conformément à toutes les conventions en vigueur puissent être, également respectées au Sahara Occidental.»

M. Gianfranco Fattorini, Secrétaire général du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples)

Monsieur le Président,

Dans une note verbale, datée du 20 janvier 2007, la Mission permanente du Maroc près l'Office des Nations unies à Genève signifiait que le Maroc refuse toutes les pratiques de l'Etat d'Israël qui violent les droits humains en Palestine, dans les territoires occupés y compris les hauteurs du Golan ainsi que toutes les mesures qui conduiraient à une modification de la composition démographique des territoires arabes occupés.

Nous sommes convaincus que le gouvernement marocain saura s'imposer la même exigence eu égard à la situation du territoire du Sahara Occidental.



Comme il a eu l'occasion de le dire, l'ancien Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, le processus d'organisation d'un référendum d'autodétermination est bloqué. Ce qu'il ne pouvait pas préciser, compte tenu de sa position, c'est que cela tient au refus du Maroc d'accorder au peuple sahraoui ce droit fondamental qu'est le droit à l'autodétermination.(...)

Le Conseil des droits de l'homme doit continuer de se saisir des violations des droits humains et des libertés fondamentales au Sahara Occidental, de la même manière qu'il le fait pour les territoires arabes occupés.(...)

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, lors de sa session de mai 2006 a relevé dans ses observations finales sa préoccupation par rapport au fait que «aucune solution claire n'a toujours pas été apportée à la question de l'autodétermination du Sahara Occidental».

A la même période en mai 2006, la Haut Commissaire aux droits de l'homme a dépêché une mission au Sahara Occidental et dans les Campements de réfugiés à Tindouf. Dans le préambule de son rapport la mission

affirmait que «rien ne permet d'établir un lien quelconque de souveraineté entre le territoire du Sahara Occidental et le Maroc». Dans ses conclusions, la mission constate que «la situation des droits de l'homme au Sahara Occidental est préoccupante et que le peuple sahraoui est non seulement privé de son droit à l'autodétermination mais subit également des restrictions sévères dans l'exercice d'une autre série de droits. La mission onusienne est trop explicite lors qu'elle affirme dans ses conclusions «pratiquement toutes les violations des droits humains du peuple sahraoui découlent de la non application du droit à l'autodétermination».

Deux ans après la dernière Déclaration adoptée sur cette question épineuse par la commission des droits de l'homme, nous vous lançons un appel, Monsieur le Président, afin que avant la fin de votre mandat, le Conseil des droits de l'homme réintègre la question du Sahara Occidental dans son agenda soit par une Décision soit par une Déclaration.

Je vous remercie.



Notre programme d'énergie solaire

SALAM AELECUM

Un civiliste a passé six mois parmi les Sahraouis des camps de réfugiés dans le cadre de notre programme solaire. Voici son témoignage des plus intéressants.

Partir chez les Sahraouis pendant 6 mois et travailler dans l'énergie solaire, voilà ce dont je rêvais l'automne dernier. Grâce à l'ADER (Association pour le Développement des Energies Renouvelables) et le groupe vaudois de soutien au peuple sahraoui, j'ai pu combiner mon envie avec mon devoir civique, puisque je suis allé dans les camps de réfugiés sahraouis, afin d'y effectuer ma longue période d'affectation au service civil.

Quand l'ADER m'a donné son accord pour partir, j'étais encore deux fois plus heureux d'avoir refusé de servir à l'armée. Je m'appelle Jonas Vaucher, j'ai 27 ans et détiens un CFC de polymécanicien ainsi qu'une formation en énergie solaire.

Coopération ADER-Sahraouis

Nous sommes partis à quatre le 28 octobre 2006, Moulay El Bechir, Romain Aeby et Gilles Boss étaient là, eux, pour 2 semaines. Notre mission consistait à évaluer la situation des dispensaires déjà équipés à Smara et Ausserd et à commencer à équiper El Ayoun. Nous devons également tenir des réunions avec le Ministre de l'Energie et des Transports, M. Babiya, afin de travailler ensemble le plus possible. Ces deux semaines devaient aussi servir à m'initier, car, au début, j'ai vraiment eu l'impression d'atterrir sur une autre planète.

Du travail, ce n'est pas ce qui manquait... Il faut savoir que l'ADER est présente dans les



Jonas, l'auteur de l'article.

camps depuis 2002 et qu'à l'heure actuelle, 21 des 25 dispensaires des dairas sont équipés d'une installation identique permettant d'avoir la lumière dans chaque pièce et un frigo de 12 volts pour les médicaments. Il y a également deux remorques solaires, pouvant être accrochées derrière un véhicule, qui sont en service dans un poste de Police et à la prison, ainsi qu'une vieille installation, qui serait à refaire et qui est toujours la seule source d'énergie de l'hôpital psychiatrique du 12 octobre.

Tout cela l'ADER ne l'a pas réalisé seule, là n'est pas le but, mais l'on peut y apprécier

un travail commun avec l'atelier solaire de Rabouni, rattaché au ministère de l'Énergie et des Transports, composé de techniciens et d'apprentis, auxquels l'ADER dispense des cours afin de parfaire leurs connaissances dans le domaine du solaire. Cela leur permet ensuite de gérer ces installations du bout des tournevis.

Maintenance indispensable

Cependant il y avait des hics! A l'ADER on m'avait dit, tu verras, on a fait plein d'installations mais on a remarqué que le suivi et l'entretien technique font défaut. C'est ton travail.



Une vue de l'atelier solaire.

Alors go! J'ai dit: «Un petit thé et c'est parti!» Je me suis mis au rythme sahraoui, car en fait j'étais le seul Européen de l'atelier solaire. 1° on ne stresse pas au travail, 2° on fait des miracles avec très peu de choses, 3° il y en a toujours un qui fait le thé sinon les autres ne travaillent pas, 4° on garde toujours son sens de l'humour. Si ce n'est pas beau, ça!

Donc pendant ces 6 mois, on a retapé toutes les installations qui parfois s'étaient bien dégradées avec le temps. Je pense que l'énergie solaire est la meilleure chose que le désert offre aux Sahraouis, cependant les conditions de travail des installations sont extrêmes et il faut leur offrir de l'amour, sous forme d'entretien régulier. On a mis sur pied une tournée périodique efficace de chaque

dispensaire. Cela nous a permis dans un même temps de beaucoup parler avec le personnel médical puis d'agir au plus près de leurs besoins. C'est important de se concerter, avec les infirmières par exemple ou les gens de Médecins du Monde ou l'Unicef. En général, tous étaient tellement contents d'avoir des panneaux solaires plutôt qu'une génératrice qui tombe tout le temps en panne.

Enfin je trouve que c'est important de se concerter à tous les niveaux, car on évite des cas stupides, comme quand une association française a refait tout l'intérieur des dispensaires de Ausserd et l'Ayoun, mais sans nous contacter et ne sachant pas comment gérer ces câbles et ces interrupteurs. Ils les ont laissé pendre au mur, avec des boîtes de dérivation déconnectées. Bref, en gros ils ont laissé plusieurs dispensaires sans électricité après leur passage. Cela nous a demandé ensuite deux semaines pour tout remettre en ordre. Les victimes de ce manque de collaboration sont bel et bien les utilisateurs des dispensaires...comme une femme qui va accoucher par exemple.

L'été sera dur dans les camps car la chaleur est étouffante, mais nous savons que les installations tiendront le coup. Et cela nous fait plaisir au sein de l'association.

Dans les territoires libérés

J'ai eu aussi la chance d'aller dans les territoires libérés, ça m'a fait une bouffée d'air libre. Il y a de beaux endroits, et puis on dormait dehors et on se faisait à manger au feu de bois...la vraie vie quoi. J'en ai profité pour visiter un dispensaire à Bir Tiguisit qui n'a pas d'électricité du tout, mais qui a quand même eu 1400 visites durant l'année dernière. Et aussi le puits du même village que nous pourrions équiper d'une pompe solaire. J'ai fait des plans et pris des photos, je crois que ce sera un des futurs projets de l'ADER.

Un autre projet de l'ADER serait de faire un petit film vidéo destiné à l'ensemble des gens dans les camps et surtout aux écoles, pour que tous puissent apprendre à mieux utiliser l'installation solaire familiale: écono-

miser les batteries avec un régulateur par exemple, connaître le dimensionnement des câbles, ou encore maîtriser l'entretien et le recyclage des batteries. Cela pourrait être un bon travail pour les prochains civilistes.

Je suis rentré des camps de réfugiés fin avril après y avoir passé 6 mois.

De retour en Suisse

Pour ma part, j'ai eu un énorme plaisir à vivre dans une tente (raïma) avec une famille sahraouie et j'ai même appris un peu le hassania. Je repartirais volontiers.

De retour en Suisse, j'ai l'impression qu'il me manque un ami avec qui boire le thé, et parler de libération du Sahara et des prisonniers sahraouis, mais au fond de moi resteront pour toujours les moments chaleureux passés en leur compagnie.




NOTRE ACTION «INONDATIONS»

Dans notre dernier numéro, nous vous donnions des nouvelles des reconstructions des maisons détruites par les inondations de février 2006 grâce à vos dons et ceux de collectivités publiques.

Nous reproduisons ce-dessous l'accusé de réception de notre versement de Fr. 30'000.- signé par le Croissant Rouge Sahraoui, notre répondant pour cette action, l'avis de crédit de la Banque nationale d'Algérie et l'un des accusés de réception signé par l'une de 83 familles bénéficiaire de notre action.

22-09-1992 15:138 FROM TO P.02

Media Luna Roja Saharaui  الهلال الأحمر الصحراوي

DIRECCION DE COOPERACION

12/09/2006

A LA ATENCION DE LA
ASOCIACION DE AMIGOS DEL
PUEBLO SAHARAUI DE SUIZA

La Media Luna Roja Saharaui, testifica haber recibido de la Asociacion de Amigos del Pueblo Saharaui de SUIZA la cantidad de 30.000 CFH, con fecha 03/07/2006 , para palear los sufrimientos de nuestra poblacion de la daira de MIYEC, des pues de las lluvias torrenciales del mes de febrero pasado.

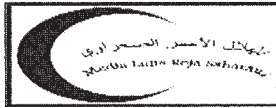
Agradecemos y valoramos a yuda prestada a nuestra poblacion refugiada

Atentamente

La direccion

mail mlrx@mlrsaharaui.org Tel: 0021349922640

30'000.- francs suisses = 1'656'840,96 dinars algériens = 20'000 DA par famille



FECHA : 23/09/2008
REF : 35/06

ACTA DE ENTREGA

YO, ABAJO FIRMANTE : Buba Labid..... RESIDENTE EN :
WILAYA DE AUSERD, DAIRA DE BIRGANDOUZ
CON EL N° DE D.N.I. : 50.148..... CERTIFICO HABER RECIBIDO
LA CANTIDAD DE : 20,000 D.P.F. CON CARACTER DE APOYO
DEL COMITE SWISS DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

ENTREGA

[Handwritten signature]

PARA LA DAIRA



البنك الوطني الجزائري BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

Société par Actions au Capital de 4.500.000.000 D.A.
SIEGE SOCIAL ALGER P.C. ALGER 84 9177. Adresse Télégraphique "WATANI"

Siège

[Handwritten signature]

Le 23/09/2008

AVIS DE CREDIT

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que nous inscrivons le montant de l'opération
suivante au CREDIT de votre compte

DESTINATAIRE
C.P.S

Vire CHF 50.000
au titre des cours de

Montant	2000000	N° de Compte	510/20003
Libellé	<u>Monte, 00</u>		
N° de Compte	<u>AV</u>		

Veuillez agréer, nos salutations distinguées.
BANQUE NATIONALE D'ALGERIE

ALGER 1

CA 11 - Imp. BNA



**Nous poursuivons
notre programme solaire**

**Nous développons
la formation
de techniciens**

**Nous maintenons
notre solidarité**

Merci de votre soutien

**Versez vos dons
sur notre CCP
12-6818-7**



ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern